

1. *Débitrice:* **Primesorb Finance SA**, Asylstrasse 17,  
8032 **Zürich**
2. *Lieu et date de la mise aux enchères:* 1227 Carouge,  
05.08.2002.
3. *Heure/local:* 11.00 Heure, Office des Poursuites et des Fail-  
lites Rhône-Arve, chemin de la Marbrerie 13
4. *Objets des enchères:* Désignation de l'immeuble  
L'immeuble est situé sur la commune de Confignon, che-  
min de Murcie. Il consiste en la parcelle no 10399, plan 4  
de ladite commune. L'immeuble est actuellement occupé.  
Cette parcelle d'une contenance de 3'902 m2 correspond à  
un terrain en culture céréalière qui est actuellement ense-  
menché, la récolte étant prévue pour fin août début septem-  
bre 2002.  
La parcelle est située en zone agricole et est soumise à la loi  
sur le droit foncier rural (LDFR).  
Remarque : Pour tout renseignement, prière de prendre  
contact avec l'Office des Poursuites et des Faillites Rhône-  
Arve (tél. : 827 73 59).  
Mise à prix  
L'immeuble pourra être adjugé même au-dessous de la  
mise à prix de CHF 10'000.-
5. *Remarques:*  
Vente aux enchères publiques à tout prix de l'immeuble in-  
scrit au Registre Foncier et dépendant de la faillite no 2000  
000309 L de la société Primesorb Finance SA.  
Avis:  
L'état des charges et les conditions de la vente sont déposés  
à l'Office des Poursuites et des Faillites Rhône-Arve où cha-  
cun peut en prendre connaissance.  
Capacité d'acquérir  
Les enchérisseurs sont rendus attentifs aux dispositions lé-  
gales concernant l'acquisition d'immeuble. S'ils sont sou-  
mis à une autorisation d'acquérir, ils doivent la présenter  
avant l'adjudication. Ils devront se munir d'un acte d'état  
civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du  
commerce. Pour toute formalité et en cas de doute, s'adres-  
ser au service compétent : Département de l'Economie, de  
l'Emploi et des Affaires extérieures, rue de l'Hôtel-de-Ville  
14, 1204 Genève.  
Office des faillites Rhône-Arve  
1227 Carouge  
(00523742)